

Institut de Formation Rhône-Alpes

Association Loi 1901

2, rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Institut de Formation Rhône-Alpes

Association Loi 1901

2, rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association Institut de Formation Rhône-Alpes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Institut de Formation Rhône-Alpes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Lors de l'arrêté de ses comptes, l'Association a été conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur du poste suivant :

- créances clients, usagers et comptes rattachés, exposée dans la note de l'annexe intitulée « créances et dettes ».

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes de l'annexe. Nos travaux ont également consisté à approuver :

- les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations,
- la traduction chiffrée de celles-ci, ainsi que la documentation disponible,
- les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

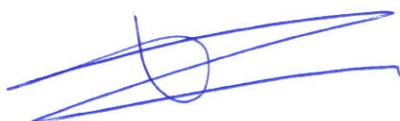
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 mai 2024

SOLEXIS Audit & Conseil



Isabelle PITIOT PREVOTAT
Commissaire aux comptes - Associée

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	241 062,90	234 873,26	6 189,64	
Immobilisations incorporelles en cours				11 924,73
Avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	241 062,90	234 873,26	6 189,64	11 924,73
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	92 685,56	66 380,69	26 304,87	36 490,07
Autres immobilisations corporelles	1 393 315,22	1 080 324,00	312 991,22	369 597,91
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total immobilisations corporelles	1 486 000,78	1 146 704,69	339 296,09	406 087,98
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 561,43		6 561,43	6 500,43
Prêts	384 686,00		384 686,00	372 944,00
Autres immobilisations financières	185 880,70		185 880,70	187 410,13
Total immobilisations financières	577 128,13		577 128,13	566 854,56
Total I	2 304 191,81	1 381 577,95	922 613,86	984 867,27
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 292 360,82	31 691,79	5 260 669,03	5 599 369,50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	115 537,50		115 537,50	110 414,64
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 771 267,95		1 771 267,95	663 784,65
Charges constatées d'avance	175 948,99		175 948,99	223 242,59
Total II	7 355 115,26	31 691,79	7 323 423,47	6 596 811,38
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	9 659 307,07	1 413 269,74	8 246 037,33	7 581 678,65

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Passif -

Rubriques	Net 2023	Net N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	833 942,05	833 942,05
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	214 618,47	214 618,47
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	274 408,23	274 408,23
Report à nouveau	343 507,71	(133 572,85)
Excédent ou déficit de l'exercice	668 752,04	477 080,56
Total situation nette	2 335 228,50	1 666 476,46
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Total autres fonds associatifs		
Total I	2 335 228,50	1 666 476,46
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Comptes de liaison		
Total II		
Provisions		
Provisions pour risques	44 363,80	44 363,80
Provisions pour charges	235 293,58	196 869,64
Total III	279 657,38	241 233,44
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	814 805,82	1 235 712,15
Emprunts et dettes financières divers	3 371,19	3 371,19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 558 861,46	1 751 126,04
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 245 528,35	853 375,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	804 560,77	580 451,38
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 204 023,86	1 249 932,96
Total IV	5 631 151,45	5 673 968,75
Ecart de conversion passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	8 246 037,33	7 581 678,65

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Compte de résultat -

Rubriques	Net 2023	Net N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services	14 777 891,27	13 262 092,42
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	14 777 891,27	13 262 092,42
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	139 406,67	280 496,40
Concours publics et subventions d'exploitation		10 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	139 406,67	270 496,40
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 294,89	35 587,82
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	14 918 592,83	13 578 176,64
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 376 259,60	4 964 764,17
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	663 843,52	599 485,87
Salaires et traitements	5 959 764,54	5 552 599,71
Charges sociales	1 739 414,59	1 626 315,15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	180 038,54	147 116,07
Dotations aux provisions	43 570,50	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	19 364,51	22 991,03
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 982 255,80	12 913 272,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	936 337,03	664 904,64
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	146,15	2 082,96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	146,15	2 082,96
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 333,51	12 775,08
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	9 333,51	12 775,08
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(9 187,36)	(10 692,12)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	927 149,67	654 212,52

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	Net 2023	Net N-1
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	245 109,83	158 457,98
Sur opérations en capital	13 287,80	18 673,98
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	258 397,63	177 131,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V- VI)	(258 397,63)	(177 131,96)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
Total des produits (I + III + V)	14 918 738,98	13 580 259,60
Total des charges (II + IV + VI + VII + VII)	14 249 986,94	13 103 179,04
Excédent ou déficit	668 752,04	477 080,56

Contributions volontaires en nature	Net 2023	Net N-1
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	30 874,25	16 188,42
Bénévolat	17 699,10	24 922,95
TOTAL	48 573,35	41 111,37
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	30 874,25	16 188,42
Prestations en nature		
Personnel bénévole	17 699,10	24 922,95
TOTAL	48 573,35	41 111,37

- Présentation générale -

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 sont :

Total du bilan : 8 246 037,33€
Total des charges : 14 249 986,94€
Total des produits : 14 918 738,98 €

Résultat de l'exercice : 668 752,04€ ou () si déficit

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 13 mai 2024.

1 – Activité de l'association

L'association IFRA a pour buts la formation professionnelle et continue, l'insertion, l'éducation permanente culturelle et sociale en direction de tous les publics. L'association conduit son action dans l'intérêt des publics selon les principes de la démocratie et de la laïcité.

Pour la réalisation de ces buts, l'association admet notamment comme moyens d'action :

- L'organisation de cours, de stages et de sessions de formation, de chantiers école, en France ou à l'étranger, destinés à la formation de tout public au-delà de l'obligation scolaire
- La coopération avec tout organisme de formation concourant à des buts identiques aux siens
- L'organisation d'activités de recherche, de documentation, de colloques, manifestations nationales ou internationales sur les problèmes de l'éducation permanente en France ou à l'étranger
- De manière générale, de tout moyen permettant de favoriser l'éducation permanente, professionnelle et continue

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 - Immobilisations

L'association applique le règlement ANC n°2018-06.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Licences et Logiciels	1 à 5 ans
Installations Générales et Techniques	3 à 20 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	1 à 12 ans
Matériel de bureau	3 à 7 ans
Matériel informatique fixe	
- Unité centrale, Micro-informatique	5 ans
- Périphériques (imprimante, scanner...)	5 ans
Matériel informatique portable	3 ans

4 - Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5 - Stocks

Non applicable.

6 - Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

7 - Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent

Non applicable

8 - Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens qu'elles ont servis à financer.

9. Production immobilisée

L'IFRA a comptabilisé 12 632 euros au titre de la production immobilisée au 31/12/2023, en lien avec la digitalisation de modules.

Les critères d'activation sont respectés :

- Élément identifiable
- Porteur d'avantages économiques futurs
- Ressource contrôlée par l'entité
- Et coût évalué avec une fiabilité suffisante

Le coût de production est constitué des charges directes et indirectes.

10- Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés sont réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales au taux de 50%. Enfin le montant ainsi déterminé est actualisé.

Elle est conforme à la recommandation ANC 2013-02, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

11 - Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts salaires a représenté pour l'exercice, un montant de 167 488 € bruts, avantages en nature inclus.

12- Honoraires

Les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2023 à 23 173 euros dont 22 020 euros afférents à la certification des comptes et 1 152 euros afférents aux autres prestations

13- Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2023 à 48 573.35 €, dont 17 699,10 € pour le personnel bénévole et 30 874.25 € pour les mises à disposition de locaux et de places de parking.

L'IFRA bénéficie de salles mises à disposition gratuitement par certaines collectivités locales. Ces mises à disposition ne sont pas toutes valorisées. Seule la ville de Feyzin nous a communiqué une valorisation des mises à disposition gratuites de leurs locaux, personnel et matériel au 31 décembre 2023.

14- Changement de méthode comptable

Néant

15 - Faits marquants de l'exercice

L'ifra a fait une avance de trésorerie de 300 000 euros à l'Instep occitanie : L'Instep occitanie a remboursé 56 250 euros en 2023. Les 243 750 euros restant à rembourser font l'objet d'un abandon de créances au 31/12/2023.

16 - Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

Tableaux Annexes

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	833 942,05				833 942,05
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	489 026,70				489 026,70
Report à nouveau	(133 572,85)		477 080,56		343 507,71
Excédent ou déficit de l'exercice	477 080,56		668 752,04	477 080,56	668 752,04
Situation nette	1 666 476,46		1 145 832,60	477 080,56	2 335 228,50
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	1 666 476,46		1 145 832,60	477 080,56	2 335 228,50

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	228 430,90	12 632,00		241 062,90
Total des immobilisations incorporelles	228 430,90	12 632,00		241 062,90
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	94 172,18	10 860,00	12 346,62	92 685,56
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	332 954,34	4 922,86	14 887,40	322 989,80
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 098 043,38	68 201,71	95 919,67	1 070 325,42
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	1 525 169,90	83 984,57	123 153,69	1 486 000,78
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	6 500,43	61,00		6 561,43
Prêts et autres immobilisations financières (2)	560 354,13	40 700,57	30 488,00	570 566,70
Total des immobilisations financières	566 854,56	40 761,57	30 488,00	577 128,13
TOTAL GENERAL	2 320 455,36	137 378,14	153 641,69	2 304 191,81

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau des Amortissements

Amortissements	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	216 506,17	18 367,09		234 873,26
Total des immobilisations incorporelles	216 506,17	18 367,09		234 873,26

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	57 682,11	21 016,28	12 317,70	66 380,69
Installations générales, agencements, aménagements	205 118,01	19 703,90	5 565,51	219 256,40
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	856 281,80	96 768,48	91 982,68	861 067,60
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	1 119 081,92	137 488,66	109 865,89	1 146 704,69

TOTAL GENERAL	1 335 588,09	155 855,75	109 865,89	1 381 577,95
----------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	384 686,00		384 686,00	372 944,00
Autres immobilisations financières	185 880,70		185 880,70	187 410,13
Total actif immobilisé	570 566,70		570 566,70	560 354,13
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	31 691,79	31 691,79		33 940,89
Autres créances clients	5 260 669,03	5 260 669,03		5 591 040,94
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 269,47	1 269,47		1 316,62
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	114 268,03	114 268,03		109 098,02
Total actif circulant	5 407 898,32	5 407 898,32		5 735 396,47
Charges constatées d'avance	175 948,99	175 948,99		223 242,59
TOTAL DES CREANCES	6 154 414,01	5 583 847,31	570 566,70	6 518 993,19
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	24 066,00			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	12 324,00			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des Provisions

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmenta-tions : Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à fin 2023
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total des provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Sous total provisions pour risques				
Provisions pour pensions et obligations similaires	196 869,64	43 570,50	5 146,56	235 293,58
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Sous total provisions pour charges	196 869,64	43 570,50	5 146,56	235 293,58
Autres provisions pour risques et charges	44 363,80			44 363,80
Total des provisions pour risques et charges	241 233,44	43 570,50	5 146,56	279 657,38
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	25 612,33	24 182,79	18 103,33	31 691,79
Autres provisions dépréciations				
Total des provisions pour dépréciation	25 612,33	24 182,79	18 103,33	31 691,79
TOTAL GENERAL	266 845,77	67 753,29	23 249,89	311 349,17

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

État des Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	814 805,82	318 984,65	495 821,17		1 235 712,15
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 371,19	3 371,19			3 371,19
Fournisseurs et comptes rattachés	1 558 861,46	1 558 861,46			1 751 126,04
Personnel et comptes rattachés	481 714,90	481 714,90			350 405,66
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	681 088,02	681 088,02			456 247,31
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	82 725,43	82 725,43			46 722,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	804 560,77	804 560,77			580 451,38
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 204 023,86	1 204 023,86			1 249 932,96
TOTAL DES DETTES	5 631 151,45	5 135 330,28	495 821,17		5 673 968,75

Emprunts souscrits en cours d'exercice 0 euro

Emprunts remboursés en cours d'exercice 420 887,13 euros

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagements financiers

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :	NEANT					
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Caution Fédération Léo Lagrange sur prêt banque populaire	19 223,34					19 223,34
Caution République Française PGE	698 685,83					698 685,83
Garanties :						
Autres :						
Total	717 909,17					717 909,17

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Rubriques	Entreprises Liées	Participations
Actif Immobilisé Capital souscrit non appelé Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Actif Circulant Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit, appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités	290 370,06	
Dettes Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	59 160,93	

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer -

Nature des charges	2023	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41,55	60,75
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	41,55	60,75
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 208,01	215 478,14
Dettes fiscales et sociales	657 273,79	466 476,57
Total dettes d'exploitation	864 481,80	681 954,71
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 018,12	3 068,48
Total dettes diverses	3 018,12	3 068,48
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	867 541,47	685 083,94

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	2023	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 968 539,02	3 170 386,70
Autres créances	71 039,78	20 675,90
Total créances	2 039 578,80	3 191 062,69
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	2 039 578,80	3 191 062,69

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2023	N-1
Charges d'exploitation :	175 948,99	223 242,59
Total	175 948,99	223 242,59
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	175 948,99	223 242,59
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	175 948,99	223 242,59

Nature des produits	2023	N-1
Produits d'exploitation :	1 204 023,86	1 249 932,96
Total	1 204 023,86	1 249 932,96
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 204 023,86	1 249 932,96
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 204 023,86	1 249 932,96
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 028 074,87)	(1 026 690,37)

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2023	N-1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	1 260,00	6 288,00
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	243 849,83	152 169,98
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion	245 109,83	158 457,98
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 287,80	18 673,98
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	13 287,80	18 673,98
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	258 397,63	177 131,96

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits exceptionnels

Nature des produits	2023	N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues	NEANT	NEANT
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL		

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	95 307,60	31 769,20	70 509,97	24 797,63
Immobilisations en cours				
TOTAL	95 307,60	31 769,20	70 509,97	24 797,63

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	33 070,44	75 389,17	24 802,83			24 802,83	794,23
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL	33 070,44	75 389,17	24 802,83			24 802,83	794,23

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
Cadres	14	15
Agents de maîtrise	226	223
Employés et techniciens		1
Autres :	1	
Total	241	239

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Membres de l'unité économique et sociale

Notre association adhère à l'unité économique de la Fédération Léo Lagrange, qui est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :

- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE CENTRE EST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE NORD ILE DE FRANCE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE OUEST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE SUD OUEST
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE EN PAYS DE GEX
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE ALSACE LORRAINE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA SUD
- SAS CONCORDE
- SAS LES BERGES DU LAC
- l'Institut de formation IFRA
- l'Institut de formation A2F
- l'Institut de formation INSTEP IDF
- l'Institut de formation INSTEP OCCITANIE
- CAMPUS LEO LAGRANGE
- PREFACE
- MPS FORMATION
- UNSLL
- ALLDC

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	RESSOURCES DE L'ASSOCIATION			
--	-----------------------------	--	--	--

Origine des fonds	Montant année N		Montant année N-1	
-------------------	-----------------	--	-------------------	--

	en euros	en %	en euros	en %
--	----------	------	----------	------

1 - Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers

Entreprises	33 928	0,23%	29 620	0,22%
Etat - Collectivités Locales	-	0,00%	17 000	0,13%
Etablissements publics	2 268	0,02%	9 907	0,07%
Entreprise via Fongecif, OMA, FAF	121 941	0,82%	71 863	0,53%
Associations	365 719	2,45%	89 513	0,66%
Particuliers	65 269	0,44%	76 937	0,57%
SOUS-TOTAL 1	589 125	3,95%	294 840	2,17%

2 - Ressources provenant des pouvoirs publics

Instances européennes	-	0,00%	-	0,00%
Etat	360 495	2,42%	330 799	2,44%
Régions	226 129	1,52%	627 205	4,62%
Autres collectivités	11 700 644	78,43%	9 827 862	72,37%
SOUS-TOTAL 2	12 287 268	82,36%	10 785 866	79,42%

3 - Autres

Autres organismes	929 213	6,23%	1 212 333	8,93%
Autres ressources	1 113 134	7,46%	1 287 221	9,48%
SOUS-TOTAL 3	2 042 346	13,69%	2 499 554	18,41%

TOTAL DES RESSOURCES	14 918 739	100,00%	13 580 260	100,00%
-----------------------------	-------------------	----------------	-------------------	----------------

Association : IFRA
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DECOMPOSITION DES ACTIONS CONVENTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
--

TABLEAU II - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	Volumes financiers	
	2023	
	en euros	en %
Diplômantes (1)	1 056 272	7,15%
Perfectionnement professionnel & qualifiant (2)	3 902 824	26,41%
Insertion sociale	9 818 796	66,44%
TOTAL FORMATION	14 777 891	100,00%

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches

TABLEAU III - CONVENTIONS DES RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi exécution		
		solde début d'exercice	utilisation en cours d'exercice	solde en fin d'exercice (1)
Année 2021	11 672 181	785 272	785 272	-
Année 2022	12 057 124	3 770 902	1 008 080	2 762 822
Année 2023	12 704 686	-	10 528 184	2 176 502
CUMUL	36 433 991	4 556 174	12 321 536	4 939 324

(1) Le montant initial correspond aux conventionnements affectés par les organismes financeurs.
La totalité des conventions n' est pas toujours réalisée en raison des mouvements des stagiaires.